

Mesures axées sur l'efficacité économique

16. Au cours des dernières années, les politiques macro-économiques ont été de plus en plus assorties de réformes visant à accroître l'efficacité économique. Nous nous réjouissons des progrès accomplis vers l'unification du marché européen et des efforts déployés pour réduire les rigidités structurelles en Amérique du Nord et au Japon. Nous signalons néanmoins la nécessité de prendre d'autres mesures afin de promouvoir la réforme réglementaire et la libéralisation dans certains domaines, notamment le commerce de détail, les télécommunications, le transport, les marchés de la main-d'oeuvre ainsi que les marchés financiers; en outre il faut réduire les subventions industrielles et agricoles, améliorer les systèmes fiscaux et accroître, par la formation, les compétences de la main-d'oeuvre.

17. Nous nous réjouissons des contributions notables de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), qui a identifié à la fois les défis que pose la politique structurelle et les choix possibles. Nous encourageons l'Organisation à renforcer ses procédures de surveillance et d'examen et à trouver des moyens de rendre ses travaux plus efficaces sur le plan opérationnel.

LE SYSTÈME COMMERCIAL INTERNATIONAL

18. La prospérité économique est tributaire d'un système commercial mondial ouvert. Il est essentiel de raffermir l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) afin que celui-ci offre un cadre stable en vue de l'expansion du commerce et de l'intégration plus grande de l'Europe centrale et de l'Europe de l'Est ainsi que des pays en développement à l'économie internationale. Nous rejetons le protectionnisme sous toutes ses formes.

19. La réussite des négociations de l'Uruguay Round occupe la première place dans l'ordre du jour économique international. Par conséquent, nous affirmons notre volonté de prendre les décisions politiques difficiles qui seront nécessaires pour obtenir, d'ici la fin de l'année, des résultats substantiels et de vaste portée dans tous les domaines de négociations. Nous demandons à nos négociateurs de réaliser des progrès et en particulier de s'entendre sur le profil général des résultats d'ici la réunion de juillet du Comité des négociations commerciales.

20. Nous confirmons notre appui sans réserve aux objectifs généraux et essentiels des négociations : réforme des politiques agricoles; train important et équilibré de mesures visant à améliorer l'accès aux marchés; renforcement des règles et disciplines multilatérales; incorporation des nouvelles questions que sont les services, les mesures concernant les investissements